



HÉRAULT - Lancement de l'opération « Parrainage pour l'emploi par des Hauts-fonctionnaires » Politique de la ville

Le préfet de l'Hérault lance l'opération
« Parrainage pour l'emploi par des Hauts-fonctionnaires »

Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, préside lundi 3 juillet à 8h30 en préfecture, la cérémonie de parrainage pour l'emploi de jeunes issus des quartiers politique de la ville.

A cette occasion, il sera officiellement nommé parrain d'un(e) jeune à l'instar d'une vingtaine de parrains/marraines Hauts-fonctionnaires qui ont en effet répondu à l'appel du Préfet et de la Mission locale de Montpellier Métropole pour parrainer chacun un(e) jeune.

Tous feront connaissance avec leur filleul(e) autour d'un petit-déjeuner de présentation et conviendront, ensemble, des modalités d'accompagnement.

Ces binômes ainsi constitués seront accompagnés par le référent parrainage des quatre missions locales engagées dans cette action : ML Montpellier Métropole, ML du Biterrois, ML du Cœur d'Hérault et ML du Bassin de Thau.

Ils s'appellent Alexis, Raima, Médéric, Sarah, Nesrine, Anahit... ils ont entre 20 et 25 ans et affichent parfois un beau parcours scolaire. Mais, faute de réseau professionnel ou victimes de discriminations, ces jeunes héraultais issus des quartiers populaires n'arrivent pas à accéder à un emploi durable.

Ils sont hauts-fonctionnaires : Sous-Préfet, directeur de services de l'Etat ou de collectivités territoriales et s'engagent à accompagner individuellement pendant plusieurs mois une vingtaine de jeunes des missions locales de Montpellier, Béziers, Sète et Lodève.

Le parrainage est un dispositif efficace des politiques de l'emploi pour lutter contre toutes les formes de discriminations sur le marché du travail. Il vise à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Cet outil met en relation un bénévole actif ou retraité appelé parrain/marraine avec un jeune de moins de 30 ans appelé filleul(le). Le parrain partage son expérience, conseille son filleul(le) sur sa méthode de recherche d'emploi, le prépare aux entretiens de recrutement et lui ouvre son réseau professionnel. La relation, qui repose sur la confiance, est formalisée par la signature d'une charte d'engagement.

En 2016, dans l'Hérault, 14 structures de parrainage ont mobilisé près de 400 parrains de tous secteurs d'activité pour accompagner **503 jeunes** ou bénéficiaires de minimas sociaux, dont un tiers résidaient en quartiers populaires.

Le bilan de l'année fait apparaître de bons résultats de sortie : 44% en emploi, 13,5% en formation et 2,7% en création d'activité. L'objectif 2017 est de parrainer 569 jeunes dont 46% résidant en quartier prioritaire.

Le parrain s'engage à :

- partager sa connaissance du monde du travail et de ses réalités.
- Mobiliser son réseau professionnel.
- Faire le point sur le projet du filleul et l'accompagner dans sa réalisation.

Le filleul s'engage à :

- Être dynamique et impliqué dans ses démarches.
- Tenir compte des conseils.
- Informers son parrain (marraine) et la structure conventionnée de ses démarches et résultats.

Les publics ciblés sont majoritairement des jeunes de moins de 26 ans ayant des difficultés à s'insérer professionnellement, (faible niveau de qualification ou de formation, milieu social défavorisé, risque de discrimination). Le public adulte est aussi éligible selon les mêmes critères.

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT (29-06-17) 394 vues

